

20121 MILANO

Charles Duit. y'aide lui: la salve de l'éléphant, André Babin, pame
Nefes, le pays de l'éclairant, la conscience démoniaque, d'un
malheureux mort illustre. Je lui écrit pour lui demander si il a
surtout quelque chose d'illustre

À l'attention d'Alfred: Si je ne me trompe, le Legrand ne comporte aucune illustration érotique. Au cas contraire demande à Alfred de m'envoyer la plaquette, ou d'autres qu'il a illustrées, si les planches sont érotiques.

Jacques Lacombes: Je lui écris pour le même courrier.

Mario Cesarini: idem

Pense encore à moi, mais n'oublie pas le cado:

- 1°) Il faut que l'illustration soit ÉROTIQUE
- 2°) Il faut que le texte illustré ait été écrit par un surrealiste "bretonnien", reconnu par tel par Breton, et donc publié du vivant de Breton. (Les textes d'auteurs publiés déjà du vivant de Breton peuvent, naturellement, avoir été publiés après son départ)
- 3°) Il faut ceci: En ce qui concerne les auteurs des textes. En ce qui concerne les auteurs des illustrations il faut qu'ils aient collaboré à un périodique Surréaliste duquel Breton faisait part, et donc, obligatoirement, publié du vivant de Breton.

Merci encore pour les collaborateurs,

Arthur

P.S. Je n'oublie pas la photo de Coburn, que je t'envoie sous pli séparé.